

Dossier suivi par :
Anne-Marie ROURE
Service Assemblées
04 75 89 96 85
assemblees@seba-eau.fr

Largentière, le 27 février 2026

Le président du syndicat,

Objet : réunion du comité syndical du 9 mars 2026

Madame, Monsieur,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous convoquer à la réunion du COMITE SYNDICAL qui se tiendra :

**Le 9 mars 2026 à 17 h 30
Au siège du Syndicat à Largentière**

VOTRE PRESENCE EST INDISPENSABLE AFIN D'AVOIR LE QUORUM, SINON LA REUNION NE POURRA PAS SE TENIR DU FAIT DE LA PROXIMITE AVEC LES ELECTIONS MUNICIPALES, ET D'EVITER UN REPORT A UNE DATE RAPPROCHEE.

L'ordre du jour est le suivant :

COMMUNICATIONS

- 1.1 – PV de la réunion du bureau syndical du 3 novembre 2025
- 1.2 - PV de la réunion du bureau syndical du 8 décembre 2025
- 1.3 - PV de la réunion du bureau syndical du 15 janvier 2026
- 1.4 – Polluants émergents dans l'eau potable - Modalités de suivi - Premiers résultats
- 1.5 – Schéma directeur eau potable distribution – Ligne directrice
- 1.6 – Élément du bilan financier année 2025

ORGANISATION INSTITUTIONNELLE

- 2.1 – Procès-verbal du comité syndical du 22 septembre 2025
- 2.2 - Procès-verbal du comité syndical du 3 novembre 2025
- 2.3 - Procès-verbal du comité syndical du 8 décembre 2025
- 2.4 - Décisions du président
- 2.5 – Délais anciens voie ferrée – Domaine cessible – Cession aux collectivités – Commune de RUOMS

INVESTISSEMENT

- 3.1 – AEP – Production et fourniture en gros – Désengrèvement barrage PDV - Engagement de l'opération
- 3.2– AEP – Production et fourniture en gros - Retenue et barrage de PDV – Désengrèvement barrage PDV et renouvellement de la cellule « eau potable » - Marché de maîtrise d'oeuvre du SEBA
- 3.3– Schéma général d'assainissement – Modification n°1

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de toute ma considération.

Le Président,

Jean PASCAL

